

# Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du jeudi 26 septembre 2024 Publié le 01/10/2024

Date de la convocation : 18 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BONZI, Maire.

<u>Présents</u>: Yvon BONZI, Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Hervé BRAHIC, Alain CLEMENT, Pierre DELCASSO, Michel DUSSAUD, Pierre JEAN, Madeleine MARTINEZ, Danielle MECA, Annie MERIC, Dominique PASQUIER, Bernard ROURE, Annie SZUBA, Josette VELAY, Luc VEYRAT.

<u>Pouvoirs</u>: Corinne CAPEL à Madeleine MARTINEZ, Régine PESENTI à Luc VEYRAT, Vincent TAURELLE à Michel DUSSAUD, Véronique TERRANA à Danielle MECA

Secrétaire de séance : Hervé BRAHIC

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 30.

Il donne lecture du dernier conseil municipal et demande son approbation :

#### **UNANIMITE**

## 1. Règlement Cantine

Après avoir donné lecture aux conseillers des modifications proposées (prise en compte dispositions loi EGALIM, passage à 4 composantes), M. le Maire propose d'adopter le règlement intérieur ainsi modifié.

### **UNANIMITE** des suffrages exprimés

(1 ABSTENTION)

## 2. Création poste responsable des services techniques

Le conseil municipal décide de créer un poste responsable des services techniques sur un emploi permanent.

#### UNANIMITE

# 3. Approbation du règlement intérieur du personnel communal

Le conseil municipal décide de valider le projet de règlement intérieur du personnel communal soumis comme l'exige la procédure au comité social territorial compétent

#### **UNANIMITE**

# 4. Approbation document unique d'évaluation des risques professionnels

Le conseil municipal décide de valider le projet document unique d'évaluation des risques professionnels soumis comme l'exige la procédure au comité social territorial compétent

#### **UNANIMITE**

## 5. Destination et mode de vente des coupes de bois 2025

L'Office National des Forêts envisage une coupe de bois sur la parcelle n° 2t d'une surface de 12,3 ha.

La contenance de la coupe envisagée est de 1200 m3.

Le conseil municipal décide de confier à l'ONF la vente sur pied et la détermination du prix.

## **UNANIMITE**

## 6. Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Le conseil décide de porter à 60% la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

# UNANIMITE des suffrages exprimés

## (4 ABSTENTIONS)

## 7. Demande de subvention CD30 et Agence de l'eau : programme travaux AEP 2025

Le conseil municipal décide de solliciter le conseil départemental du Gard et l'agence de l'eau afin d'obtenir les subventions les plus élevées possible sur le programme de travaux 2025 sur le réseau d'eau potable.

#### **UNANIMITE**

### 8. Demande de subvention CD30 et Agence de l'eau : programme travaux EU 2025

Le conseil municipal décide de solliciter le conseil départemental du Gard et l'agence de l'eau afin d'obtenir les subventions les plus élevées possible sur le programme de travaux 2025 sur le réseau d'eaux usées.

### **UNANIMITE**

9. Modification des Espaces Sites et Itinéraires liés aux activités de pleine nature dans le cadre de la création du Réseau Local d'Espaces Sites et Itinéraires communautaire Pays d'Uzès

# CE POINT EST RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

# 10. Rapport SICTOMU 2023

Le conseil municipal décide d'approuver la présentation du rapport annuel du syndicat intercommunal de collecte et de transport des ordures ménagères.

# 11. Décisions du Maire

- D2024-10 du 18/07/2024 : signature d'un marché d'un montant de 90 740 € avec la société SAM VERANDA concernant le lot menuiserie du marché de travaux de rénovation énergétique des écoles.
- D2024-11 du 18/09/2024 : décision de signer un contrat de location avec Mme RIPERT pour la location du logement avenue Léon Pintard ; loyer 650 € mensuels, charges comprises (eau, électricité, gaz).

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Maire, Yvon BONZI

